

OÙ VA L' ARGENT DU LDDS ?

106 milliards d'euros d'encours
24 millions de livrets LDDS

Collectés par les banques

(toutes les banques commerciales désormais depuis 2009)



40 %

des encours collectés
conservés par
les banques



**Emploi réglementé
de ces ressources**
(arrêté du 4 décembre 2008)

80 % PME
sans
considération
environnementale

Financement ESS
depuis 2016 mais
sans décret
d' application

**10 % Travaux
d'économie d'énergie
habitats anciens**

**Information de l'épargnant
sur cet emploi ?**

Un bilan annuel public est exigé
(article L221- 5 du code
monétaire et financier)
Mais , bilan le plus souvent inconnu
des épargnants, difficile à trouver,
à lire et à comprendre

60 %

des encours centralisés
à la Caisse de Dépôts et Consignation,
la CDC, le bras financier de l' État



**Sommes versées au fonds
d'Épargne de la CDC , qui
centralise indifféremment
les encours des livrets A,
LDDS et LEP**



**Emploi des ressources du
Fonds d' épargne de la CDC**
267 milliards d' euros fin 2017
(rapport de la CDC 2017)



**185 milliards
d'en cours de prêts**
dont 159 pour le
logement social
+ la politique
de la ville



**78 milliards
investis
sur les marchés
financiers**
(actions, obligations)



**Opacité des
investissements**
(cf le rapport 2017 de 350.
org et de l'observatoire
des multinationales

NOS DEMANDES :

Transparence sur l'utilisation des fonds par les banques et la CDC
Un changement de la réglementation pour que l'argent du LDDS soit réellement
affecté au financement de la transition écologique et solidaire